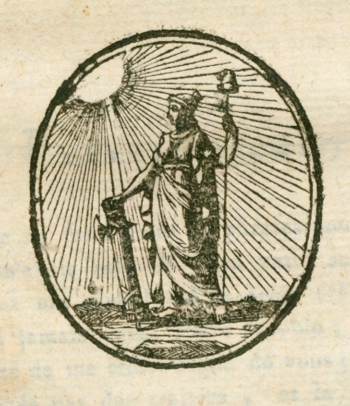
DUBOIS-CRANCÉ
AUX JACOBINS,
EN RENTRANT DANS LA SOCIÉTÉ.



A PARIS,
De l'Imprimerie de G.-F. GALLETTI, aux
Jacobins Honoré.





DUBOIS-CRANCÉ

AUX JACOBINS,

EN RENTRANT DANS LA SOCIÉTÉ.

FRERES ET AMIS,

Je ne ferai point de phrases pour vous remercier de m'avoir rappellé dans votre sein ; je ne viens point me plaindre d'en avoir été expulsé ; car je n'ai jamais cessé d'être Jacobin ; vous n'avez pas cessé de me croire digne de vous ; vous étiez comprimés par des traîtres , et la justice nationale nous a fait raison à tous des profonds scélérats qui , pour immoler les vertus du peuple à la tyrannie , m'ont honoré assés pour croire nécessaire de chercher d'avance à étouffer ma voix dans le silence du tombeau.

J'étois revenu à Paris convaincu du supplice qui m'attendoit. Inculpé sur des faits controuvés ou matériellement faux, quant à ce qui me concerne, par ceux même qui avoient commis le crime qu'ils me reprochoient, je n'avois pas l'espérance de leur faire connoître la vérité : aujourd'hui le voile est déchiré ; mais quoique fort de ma conscience, ayant été accusé publiquement, et devant vous, d'avoir favorisé la sortie des rebelles de Lyon, je ne puis me dispenser de repousser cette absurde calomnie par des faits incontestables, et qui démontrent l'atrocité de mes persécuteurs. Qu'ils se présentent aujourd'hui ces vils gladiateurs que Couthon a fait paroître dans l'arêne en mon absence, et qu'ils me répondent? J'ai remis aux comités de sûreté générale et de salut public, réunis, les pièces qui constatent :

1°. Que ma colonne étoit à Calvire, à cinq lieues du faubourg de Vaize, par où les rebelles sont sortis ;

2°. Que je n'étois plus à cette colonne le 9 octobre, époque de la sortie, que j'étois à Sainte-Foy, près de Couthon, depuis trois jours, sans aucune mission ;

3°. Que Couthon avoit fait proclamer, le 6 octobre, dans Lyon, que j'étois rappellé par la convention, ce qui étoit faux, à la vérité, (puisque le décret de mon rappel date du même jour, et Couthon ne pouvoit avoir ce jour-là à Lyon aucune connoissance de ce qui se passoit à Paris ;) mais je n'en étois pas moins paralysé.

La proclamation de Couthon est ainsi conçue :

« La convention nationale vient de rappeller dans
» son sein Dubois-Crancé, Gauthier et Chateauneuf-
» Randon ; c'est désormais à Couthon et à Maignet
» que la convention a confié le soin de réduire votre
» ville rebelle ».

Il est sans exemple qu'un général ait mandé à son ennemi qu'il est venu prendre le commandement des troupes destinées à agir contre lui. On pourroit tirer de là de grandes inductions ; je n'ai pas besoin pour ma défense de l'arme des conjectures, c'est celle des tyrans.

Mais un fait certain, c'est que Couthon prenoit, dès ce moment, tous les évènemens sur sa responsabilité.

4°. Je tire du mémoire de Couthon, lui-même, la preuve, qu'il ne feignoit pas alors de me croire d'accord avec les rebelles, puisqu'il y déclare *n'avoir fait cette démarche* PRÉMATURÉE *que parce que la haine des rebelles contre moi étoit un osbtacle à* TOUT ARRANGEMENT.

Une lettre d'un muscadin, ami d'un nommé Egron, se disant commissaire du comité de salut public devant Lyon, datée du 23 septembre, qui m'a été remise par la société d'Autun, porte ces expressions remarquables :

« Le citoyen Egron, avec qui j'ai soupé hier,
» part pour Paris, pour faire retirer à Dubois-Crancé
» ses pouvoirs, parce que la haine des Lyonnais à
» son égard, et l'inflexibilité de son caractère, ne
» permettent aucun arrangement ».

Cet Egron a été recompensé de son zèle par le

grade de chef d'escadron dans un régiment de chasseur.

Ainsi mon rappel fut le résultat d'une intrigue auprès du comité, que Couthon et ses complices trompoient d'autant plus facilement sur ma conduite, qu'on avoit en lui plus de confiance ; mais il m'accusoit alors, tantôt de m'opposer à une attaque de vive force, tantôt de ne vouloir me prêter à aucun accommodement, il ne songeoit pas à m'inculper d'être d'intelligence avec les rebelles.

Je prouve encore le même fait par un certificat, délivré par Couthon lui-même, un mois après la prise de Lyon, à la citoyenne Rameau. Ce certificat est ainsi conçu :

« Je reconnois que Dubuis-Crancé et Gauthier » avaient chargé, le 5 octobre, la citoyenne Rameau » de soulever le peuple de Lyon contre ses oppres- » seurs, d'engager les Lyonnais à évacuer les re- » doutes de Sainte-Claire, et de les livrer, comme » elles l'ont été en effet aux troupes de la république, » d'empêcher qu'on ne brûle les cartons qui conte- » noient les délits de la commission prétendue » populaire, et sur-tout qu'il ne fût fait aucun mal » aux prisonniers patriotes, si long-temps victimes » de l'aristocratie ».

C'est le 8 octobre, veille de l'entrée de Couthon dans Lyon, que la citoyenne Rameau lui a fait sa déclaration, qu'il a reconnu et signé un mois après, ainsi qu'on vient de la lire. Vous voyez que mon plénipotentiaire n'étoit pas porteur de paroles de

paix pour les rebelles, de l'aveu même de mon dénonciateur.

5°. Je prouve que Couthon avoit écrit de Clermont, qu'il m'avoit calomnié auprès du comité, pour me faire retirer mes pouvoirs qu'en m'accusant de faire le général, ce qui étoit faux, puisque chaque colonne avoit son général, et que je n'ai rien fait que d'accord avec mes collègues. Il avoit lui-même la mal-adresse de se plaindre amérement de ce que j'avois refusé le plan d'attaque qu'il avoit envoyé à Maignet contre une ville qu'il n'avoit jamais vue. Enfin il a obtenu encore du comité de salut public un ordre pour me faire arrêter et traduire à Paris par la gendarmerie, sur le plus faux des prétextes; il m'accusoit alors de cabaler dans Lyon pour y rester: je pourrois prouver que je ne suis pas sorti de ma chambre pendant trois jours; que je suis resté à Lyon pour réunir mes paquets, que j'avois mandé, le 2 octobre, au ministre, avant de connoître ces tracasseries, que je considerois ma mission comme finie après le siége de Lyon, et que quoiqu'on fit, je retournerois au sein de la convention; mais il me suffit de prouver que lorsque Couthon écrivit que je caballois dans Lyon, je n'y étois vraisemblablement pas encore entré. Notez bien que l'arrêté qui ordonne mon arrestation, est daté du 12 octobre, et que je ne suis entré dans Lyon que le 9 au soir. Couthon a avoué lui même dans son mémoire, que je ne suis sorti de l'Evêché, où il étoit, que le 10 à midi; il y a 120 lieues de Paris à Lyon, il faut donc que le courrier dénon-

siateur soit parti le 9, ou au moins le 10, avant que je fusse éveillé, pour que le comité ait été instruit le 12 de ce dont j'étois accusé ; il est bon d'observer que la lettre que j'y cite, signée par mes collègues, ne parle que de l'entrée dans Lyon, et que c'est par un *post-scriptum* dont Châteauneuf m'a dit n'avoir eu aucune connoissance, qu'il est question de ma prétendue cabale.

Voyez le Moniteur du

Il n'est peut-être pas tout à fait indifférent d'observer encore que le major général de l'armée de Couthon, qu'il appelloit l'armée *du peuple*, pour la distinguer des autres volontaires, n'a pu me trouver d'autre logement dans l'Evêché qu'un misérable galetas sous la tuile, ouvert par une bombe qui l'avoit traversé, rempli des décombres de la toiture, où il n'y avoit ni table, ni chaise, et où j'eus pour me coucher avec ma femme un matelas sur le pavé, qui me couvrit de vermine; c'est de ce lieu de plaisance que Couthon a dit qu'il s'étoit étonné de me voir sortir le lendemain sans l'en prévenir.

6°. Je prouve que Couthon a écarté une foule d'adresses des sociétés populaires environnantes qui me disculpoient, et dont aucune n'est parvenue à la convention ; qu'il a eu la lâcheté de menacer l'armée qui vouloit me justifier, sous prétexte que la loi lui defend de délibérer (1), et que d'un autre

---

(1) *Cette adresse a été faite et signée de tous les corps de l'armée ; mais Couthon a forcé Doppet de la lui remettre.*

côté, il s'efforçoit à Lyon d'organiser contre moi un système de délation.

7°. Je prouve que Couthon n'a fait dénoncer, il y a trois semaines, mon collègue Gauthier, que pour l'intimider, et qu'il lui a fait proposer d'arranger son affaire, s'il vouloit se rendre mon accusateur.

8°. Je prouve que pendant que Couthon écrivoit au comité de salut public, que l'on avoit bien fait de rapporter le décret de mon arrestation, quoique ce décret fût désormais sans objet ; il l'a fait imprimer avec profusion, et afficher huit jours de suite dans Lyon.

9°. Je prouve que, pendant sa mission, il a fait arrêter toutes mes lettres, celles de Gauthier, et celles de notre secrétaire ; Collot-d'Herbois et Fouché m'en ont renvoyé quelques-unes, trouvées dans son cabinet après son départ de Lyon.

Enfin je prouve, et ceci est très-remarquable, que Couthon seul, investi avec Maignet de la puissance nationale à l'époque de la sortie des rebelles, a déclaré et signé savoir d'*une manière précise* : (je cite littéralement ses expressions,) *la porte par où devoit sortir Precy et sa troupe, et l'heure à laquelle la sortie devoit s'effectuer*, et qu'à cette heure même, il avoit fait ordonner, par le général Doppet, UNE SUSPENSION D'ARMES. J'ai l'attestation signée Couthon et Maignet, et la lettre originale de Doppet. Jugez maintenant le traître et ses complices.

Couthon m'avoit inculpé à son retour de Lyon ; malgré sa malignité, et tous les ressorts qu'il avoit

fait jouer, ses inculpations étoient peu importantes; il me reconnoissoit (disoit-il devant vous) pour patriote. J'ai cru devoir obéir à la société, en méprisant cette querelle, j ai eu grand tort; car Couthon n'a eu l'air de me rendre sa confiance, en permettant que je fusse proposé pour une nouvelle mission, qu'afin de m'accabler en mon absence. Il le falloit bien, puisque c'étoit de leurs propres forfaits, que de pareils hommes avoient l'impudeur de vouloir m'accuser. J'ai donc dû me croire condamné sans espoir d'être entendu; mais un trait de lumière m'avoit pénétré; je me suis dit, puisque des hommes, investi de la confiance du peuple, cherchent à faire périr des citoyens purs, et qu ils savent patriotes, il y a évidemment une conspiration contre le peuple, contre la liberté.

J'ai reçu, le 30 messidor, à la fois la dénonciation de Robespierre et Couthon contre moi, et ma lettre de rappel. J'étois à Port-Malo, maître de conserver ma vie par la fuite, j'y étois seul représentant du peuple, investi de tous les pouvoirs; j'étois à six lieues de Jersey; je n'ai point hésité d'apporter ma tête aux conspirateurs.

J'ai couru jour et nuit; je suis descendu à la convention nationale; j'avois un de ces poignards espagnols, qui ne manquent jamais leurs coups, et si la convention, terrifiée par des scélérats, eût refusé de m'entendre du moins avant de mourir, je purgeois le sol de la liberté de deux monstres qui vouloient la dévorer.

Mais c'est assés vous occupper d'un misérable cul

de jatte, dont toute la magie consistoit peut-être dans la pitié qu'inspiroit son état, je vous engage seulement à surveiller *l'inestimable* Maignet, son ami, et son complice.

Je vais maintenant essayer de vous donner une esquisse du caractère de Robespierre; je l'ai bien étudié, et l'on sait qu'il y a long-tems que je l'ai deviné.

D'abord toujours le mot peuple à la bouche, ce monstres artificieux ne s'est occuppé depuis cinq ans qu'à établir son empire absolu dans l'opinion. Ennemi juré de tous les talens, jaloux à l'excès de toutes les réputations, il profita avec adresse des vues des uns et des foiblesses des autres pour les surmonter toutes.

C'est ainsi qu'en assouvissant les passions les plus honteuses, les plus liberticides, Robespierre se donnoit un vernis de vertus et rigides inébranlables. Toujours le même, c'est-à-dire, toujours également orgueilleux, jaloux, irrascible, il s'attribuoit exclusivement l'honneur de la chûte de toutes les factions, et se faisoit appeller l'incorruptible.

Bon peuple ! tu ne voyois pas que Robespierre étoit le plus arrogant des hommes et par conséquent le plus aristocrate; que prêchant avec un enthousiasme étudie la sainte humanité, jamais il ne fit aucun acte d'humanité; que, parlant sans cesse de liberté, il ne permettoit, il ne pardonnoit à personne d'être d'une autre opinion que lui; rapportant tout à lui seul jusqu'à la patrie, il n'en parla jamais que pour s'en désigner comme l'unique défenseur; ôtez de ses

longs discours, tout ce qui n'a rapport qu'à son personnel, vous n'y trouvez plus que de séches applications de principes connus, et sur-tout des phrases préparées pour amener encore son éloge.

Méprisant tout, jusqu'à ses amis, sans cesse il se montroit au peuple comme Brutus, immolant ses fils à la liberté, c'étoit Néron, sacrifiant Sénéque, et comme Caligula, il n'eut pas tardé à vouloir que le peuple françois adorât son cheval.

Douteriez-vous encore de l'intrigue profonde d'un homme qui, insouciant dans toutes les circonstances, sur les véritables dangers de la patrie, n'a jamais voulu quitter la tribune aux harangues, il s'en étoit fait un domaine exclusif, un tribunal de sang avec quelques complices auxquels il ne laissoit jamais pénétrer qu'une partie de son secret, et qu'il se réservoit de défendre ou de sacrifier au gré de ses intérêts. Suivez cet homme qui se disoit l'ami du peuple par excellence, dans cette immense carrière que nous avons parcouru depuis cinq ans; vous le verrez toujours agitant, convulsivant le peuple et ne le consolant jamais, se tenant éloigné des dangers dans les crises de la patrie, et vantant sans cesse son dévouement.

Vous l'avez jugé timide, parce que son imagination que l'on croyoit ardente, qui n'étoit que féroce, paroissoit exagérer souvent les maux de son pays; c'étoit une jonglerie; il ne croyoit ni aux conspirations, dont il faisoit tant d'étalage, ni aux poignards auxquels il feignoit de se dévouer; mais il vouloit

que les citoyens fussent constamment en défiance l'un de l'autre, que chacun, en sortant des jacobins, jetât un œil inquiet sur tout ce qui l'entourroit; il frappoit de terreur tous les esprits sans distinction, pour habituer le peuple à considérer comme ses ennemis les hommes qui lui donnoient de l'ombrage, et pour paroître la seule planche à laquelle on pût s'attacher au milieu du naufrage.

Hypocrite long-tems, même avant la révolution (car l'on sait qu'alors il communioit tous les huit jours); il travailloit à recomposer les débris d'une religion de sang pour se faire, comme Cromwel, un appui des fanatiques.

C'est avec ces petits moyens, que même sans talens, mais les accumulans sans cesse, il avoit trouvé l'art de nous isoler l'un de l'autre, de nous diviser tous pour regner; les conspirateurs seuls étoient unis.

Mais le factieux grandit en politique, et le profond machiavélisme du dernier tyran, mort il y a quelques jours à la place de la Révolution, touchoit au terme de ses horribles succès, quand la foudre l'a frappé.

Il avoit calculé qu'une fois maître de l'opinion, il pouvoit tout oser: il savoit bien que la France renferme des hommes qui n'étoient pas dupes de son batelage; que s'ils étoient comprimés pour l'instant, ils pouvoient aussi faire un effort, et le renverser. Eh bien! il avoit organisé leur assassinat, et l'échafaud étoit préparé pour tous les hommes purs et inflexibles.

Il avoit poussé l'astuce jusqu'à profiter d'anciennes divisions dans la convention, pour essayer de vendre à la vengeance des uns le sang des autres; mais il a trouvé de la probité, et la convention a montré, par son unanimité, à frapper le monstre, qu'elle étoit encore digne de représenter le peuple français.

J'ai cru ses vérités utiles, nécessaires à dire à nos concitoyens, au peuple si long-tems égaré sur le plus astucieux des scélérats. Puisse-t-il mettre à profit cette grande leçon, dont l'époque sera mémorable dans l'histoire; qu'il sache donc enfin se défier de son excès de confiance, de son idolâtrie, même pour la vertu. Lafayette, Pétion, Robespierre, ont été des idôles, qu'il a fallu briser avec fracas. Parcourez la série des conspirations, que nous avons déjoué, toutes ont eu des nuances différantes, mais toutes aussi ont eu pour principe et pour mobiles les mêmes passions. Un bon citoyen, dans les temps ordinaires, se repose dans sa conscience; il se montre dans les grandes occasions; pour sauver le peuple, il recherche l'énergie de son ame; il en développe tous ses ressorts; il meurt ou il terrase le tyran; mais après l'orage, il est calme, et partage, sans prétention, la félicité publique.

CITOYENS,

Les brigands de l'espèce de Robespierre sont rares, graces à la providence qu'il blasphémoit en l'invoquant: ce monstre a fait plus de mal que tous les autres fac-

tieux ensemble ; car il a voulu corrompre la vertu publique jusques dans son sanctuaire. Ah ! du moins, au nom de la patrie, garantissez-vous d'un nouveau prestige ; méfiez-vous de tout homme qui se mettra à la place de la chose publique, de tout individu, quelque soit son poste, qui dira à un de ses concitoyens : tu m'attaques, ou tu m'inquiètes, donc tu es un conspirateur : dès que ce mot insolent sera lâché, la liberté sera au bord du précipice.

Gardons-nous, sur-tout, de permettre à un homme, quelque probre, quelqu'intelligent qu'il soit, de boire dans la coupe de l'autorité assez long-temps pour s'ennivrer : que m'importe que ce soit un homme ou plusieurs qui détruisent le tissu de l'égalité, si la tyrannie surnage ; si la convention pouvoit, encore une fois, se dessaisir des rênes du gouvernement, du pouvoir, et que le peuple lui a défendu de déléguer, ce seroit à vous, Jacobins, à lui rappeller ses devoirs ; ce n'est pas là le hurlement d'une faction, c'est le sentiment de la vertu qui craint l'oppression, c'est le cri de la liberté ; renouvellons le serment, sur le poignard de Brutus, de ne souffrir en France ni rois, ni dictateurs, ni triumvirs, ni décemvirs ; tenons notre serment, et la république est inébranlable.

DUBOIS-CRANCÉ.

La Société, dans sa séance du 16 Thermidor, a arrêté l'impression du discours et la distribution aux tribunes.

LEQUINIO, ex-secrétaire,
faisant fonctions de président.

B. GOULY, président, *pro tempore*.

THIRION, secrétaire.